



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PUBLIE LE 09 OCT. 2026
Affiché en préfecture
094-219400173-20261009-2026-234-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

N°2026-234

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 24 septembre 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

PROGRAMME DE LOGEMENTS PROJET "BOULEVARD DE STALINGRAD" APPROBATION DU PROJET URBAIN PARTENARIAL A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE, LA SOCIETE PREFERENCE HOME ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARISESTMARNE&BOIS

Rapporteur : M Philippe LHOSTE

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, M. LATRONCHE, Mme AMAR, M. GOUPIL, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. PICOT, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. AKKOUCHE, M. DUVAUDIER, Mme CARPE, M. NGANDE, Mme ASHRAF, M. BASTIN, M. EOUZAN, Mme BENAHMED, M. FORHAN, Mme CIPRIANO, Mme DEISS, M. MESNAGER, M. HIRIDJEE, M. ANCIAUX, Mme SAUSSEREAU, M. SLIMOVICI, Mme BOICHOT, Mme SANZ, Mme DE OLIVEIRA, Mme MOREIRA MARQUES, M LHOSTE, Mme THÉOPHILE, Mme ANTONIE, M. SZOLLOSI, M. BANTSIMBA, Mme CASTELLAR, Mme DE JESUS MORGADO, Mme ADOMO, M. LAMOTTE, M. SY, M LEGER, Mme MALEK, M. JACQUIN BEAUDOIN, Mme GARCIA, M. GUINTRAND, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

Mme LE THIES (donne procuration à Mme ASHRAF)
Mme BERTRAND (donne procuration à Mme BENAHMED)
Mme KASSOU (donne procuration à M. SY)

Secrétaire de séance : Mme ASHRAF

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présent(e)s : 46
Nombre de procurations : 3
Nombre de votant(e)s : 49

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

HÔTEL DE VILLE - 14 RUE LOUIS TALAMONI - 94507 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - TÉL.: 01 45 16 40 00

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 332-11-3, L. 332-11-4 et R. 332-25-2 relatifs au Projet Urbain Partenarial ;

Vu l'avis de la 2^{ème} Commission Aménagement du territoire, urbanisme et développement économique, émis lors de sa séance du 23 septembre 2026 ;

Vu l'avis de la 1^{ère} Commission Ressources et Administration générale, émis lors de sa séance du 23 septembre 2026 ;

Considérant ce qui suit :

Le programme de construction projeté par la société PREFERENCE HOME prévoit la réalisation de 97 logements sur les parcelles cadastrales AB 80, AB 87, AB 219 et AB 233 sises 35, Boulevard de Stalingrad, présentant une superficie totale de 4 265 m².

La réalisation du Projet induit un besoin supplémentaire en équipement public scolaire à l'échelle du territoire communal.

Une contribution financière, à la réalisation de ces travaux, de la part de la société PREFERENCE HOME est nécessaire.

La quote-part de participation du Constructeur est fixée à 97 % du coût estimé des travaux.

En conséquence, le constructeur s'engage à directement verser à la Ville le montant total de sa participation aux coûts des équipements publics, soit 1 050 000 € non assujettis à la TVA.

Il est nécessaire de contractualiser les engagements de la Ville et de la société PREFERENCE HOME dans une convention de Projet Urbain Partenarial fixant le montant des contributions, définissant les modalités de paiement de ladite contribution et les engagements pris par les différentes parties.

Ce projet de convention de Projet Urbain Partenarial entre l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois, la Ville et la société PREFERENCE HOME relative à la prise en charge du réaménagement d'un groupe scolaire, dans le cadre de l'opération de construction de 97 logements sise 35 Boulevard de Stalingrad à Champigny-sur-Marne, se trouve en annexe.

Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20261009-2026-234-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de convention de Projet Urbain Partenarial relatif à l'opération de construction sise Boulevard de Stalingrad à Champigny-sur-Marne, à intervenir entre l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois, la Ville de Champigny-sur-Marne et la société PREFERENCE HOME, ci annexé.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué, à signer pour la Ville la convention avec l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et la société PREFERENCE HOME, ainsi que tous les actes qui en seraient la suite ou la conséquence notamment toute demande ou pièce utile au versement des participations nécessaires au financement de l'opération.

ARTICLE 3 : DÉCIDE que les constructions réalisées dans le périmètre annexé à la convention PUP seront exonérées de la taxe d'aménagement pendant une durée de 10 ans à compter de la date où ladite convention aura été rendue exécutoire après accomplissement des diverses formalités administratives prévues par les textes légaux et réglementaires.

ARTICLE 4 : DIT que les recettes seront inscrites sur le budget de l'exercice en cours.

A l'unanimité des suffrages exprimés,

41 votes pour,

M. Laurent JEANNE, Mme Aurore THIROUX, M. Patrice LATRONCHE, Mme Sophie AMAR, M. Grégory GOUPIL, Mme Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, M. Yohann PICOT, Mme Christine ARRON, M. Philippe DUBUS, Mme Sabrina ABCHICHE, M. Saphir AKKOUCHE, Mme Odile LE THIES, M. Michel DUVAUDIER, Mme Geneviève CARPE, M. Léon NGANDE, Mme Asma ASHRAF, M. Wilfrid BASTIN, M. Pascal EOUZAN, Mme Jacqueline BENAHMED, M. Jean-Claude FORHAN, Mme Isabel CIPRIANO, Mme Isabelle DEISS, M. Alain MESNAGER, M. Arif HIRIDJEE, Mme Delphine BERTRAND, M. Xavier ANCIAUX, Mme Tatiana SAUSSEREAU, M. David SLIMOVICI, Mme Caroline BOICHOT, Mme Martine SANZ, Mme Cristina DE OLIVEIRA, Mme Maria Teresa MOREIRA MARQUES, M. Philippe LHOSTE, Mme Céline THÉOPHILE, Mme Ana-Maria-Luminita ANTONIE, M. Thomas SZOLLOSI, M. Yannick BANTSIMBA, Mme Inès CASTELLAR, Mme Teresa GARCIA, M. Thierry GUINTRAND, Mme Fily KEITA-GASSAMA

8 abstentions,

Mme Rosalie DE JESUS MORGADO, Mme Zohra KASSOU, Mme Caroline ADOMO, M. Matthieu LAMOTTE, M. Mamadou SY, M. Julien LEGER, Mme Charlotte MALEK, M. Tidjan JACQUIN BEAUDOIN



M. Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



La secrétaire de séance
Mme Asma ASHRAF